



JURIDIQUE ET MARCHÉS

FORMATION MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX

ACCOMPAGNER LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DANS LA CONCEPTION, LA RÉDACTION, LE LANCEMENT ET LE PILOTAGE

RÉFÉRENCE : AR06026

★★★★★ 4.5/5

VERSION 1 (MÀJ : 25.01.2026)

1. Définition des besoins

2. Évaluation des connaissances

3. Formation

4. Test et validation des acquis

À la recherche d'une formation **Marchés publics de travaux** pour booster vos compétences ?

STAGEUP met à votre disposition toute son expertise technique et pédagogique qui vous permettra d'atteindre vos objectifs.

Que vous soyez une entreprise ou un institutionnel, la formation **Marchés publics de travaux** est assurée par nos formateurs sélectionnés pour leurs compétences reconnues (certification....) et leurs qualités relationnelles.

Quelque soit le niveau des stagiaires, un suivi pédagogique est assuré avant, pendant et après la formation, de manière à constater les acquis et ainsi permettre une mise en œuvre rapide dans un contexte professionnel.

Vous souhaitez organiser votre formation **Marchés publics de travaux** facilement et de manière personnalisée ? Optez pour une solution en intra, ou participez à une de nos sessions collectives (inter), dans la limite des places disponibles.

Participez à la formation **Marchés publics de travaux** à Paris, Lille, Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Nantes, Montpellier, Rennes, Grenoble, Angers, Clermont-Ferrand, Nancy.

Public

Tout public répondant aux marchés publics et confronté au pilotage des marchés de travaux.

Prérequis

Connaître le vocabulaire standard des marchés publics. Disposer, en séance, de l'accès à sa messagerie électronique et de ses identifiants de connexion aux plateformes.

Objectifs du stage

La formation **MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX** a pour objectifs de :

- Identifier les procédures et les points clés des marchés publics.
- Accompagner la maîtrise d'ouvrage dans la mise au point et la rédaction des documents du marché, éviter les erreurs de rédaction, prévenir les recours.
- Utiliser la dématérialisation.
- Accompagner la maîtrise d'ouvrage pour le suivi et l'exécution du marché.

Durée

2 jours

Pédagogie

METHODE PEDAGOGIQUE :

Formation dispensée par un formateur spécialiste des marchés publics.

Analyse de cas concrets et d'exposés.

Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations de projets existants.

Méthode pédagogique participative.

Divers supports de cours.

METHODE D'EVALUATION :

Test de niveau (QCM) effectué en début et en fin de formation de manière à mesurer la progression de l'apprenant et de valider ses acquis.

Quizz intermédiaires à l'oral tout au long du parcours.

CONTENU DU PROGRAMME

Notre formation spécialisée sur les **Marchés Publics de Travaux**, conçue pour offrir aux professionnels une expertise complète dans ce domaine essentiel.

À travers un programme complet, les participants apprendront les fondamentaux de la législation des marchés publics, les procédures d'appel d'offres, ainsi que les aspects pratiques de la gestion et de l'exécution des contrats de travaux publics.

En participant à cette formation, vous renforcerez vos compétences et votre compréhension des enjeux liés aux marchés publics de travaux, vous permettant ainsi de gérer efficacement ces processus complexes et de contribuer au succès de vos projets.

La formation **MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX** vous permettra de maîtriser ces axes :

- ▶ Savoir appliquer le CCAG Travaux pour les marchés publics et la Norme NFP 03-001 pour les marchés privés.
- ▶ Suivre le déroulement d'une opération de travaux en toute sécurité administrative pour limiter les erreurs et les contentieux.

PROGRAMME DE FORMATION

INTRODUCTION

- ▶ Comprendre les besoins et les attentes des stagiaires.

PRÉPARATION DU MARCHÉ

- ▶ Rappel des conditions juridiques : droits et responsabilités maître d'œuvre/maître d'ouvrage.
- ▶ Les étapes : budget, choix d'une procédure, allotissement.
- ▶ Mise à jour des documents : AAPC, DCE (RC, CCAP...)
- ▶ Composition d'un DCE dématérialisé.
- ▶ Lancement du marché (respecter les impératifs juridiques).
- ▶ Repérage des clauses financières dans les marchés de travaux, dont révision des prix.
- ▶ Cas pratiques.

ANALYSE DES OFFRES

- ▶ Constitution du dossier de candidature des entreprises. Documents et critères d'analyse (dont le DUME).
- ▶ Constitution du dossier d'offre des entreprises.
- ▶ Critères d'analyse et pondération.
- ▶ Ouverture des plis dématérialisés.
- ▶ Cas pratiques.

MODIFICATION DES OFFRES ET INFORMATION DES CANDIDATS

- ▶ Rectification des offres (mise au point du marché).
- ▶ Négociation.
- ▶ Rejet : les motifs, les documents associés.
- ▶ Cas pratiques.

SUIVI DU MARCHÉ

- ▶ Les réceptions de travaux et les documents associés.
- ▶ Gestion des travaux supplémentaires et modificatifs.
- ▶ Modalités de gestion des litiges.
- ▶ La facturation électronique sur Chorus Pro et la validation des factures.
- ▶ Les indicateurs d'exécution et la communication avec la MOA.
- ▶ Les principales difficultés et les erreurs à éviter.
- ▶ Cas pratiques.

FIN DE FORMATION

- ▶ Conclusions.
- ▶ Test de niveau et correction.
- ▶ Évaluation qualitative.
- ▶ Validation des acquis.

SANCTION :
Attestation de formation.

Formation théorique et pratique

Parler à un conseiller formation

☎ 01.47.23.79.72

- ▶ Remise de l'attestation de formation.
- ▶ Remise d'un support de cours et documents annexes.

Votre formateur **Marchés publics de travaux**

Des experts à votre service

Fort d'une expérience opérationnelle en projet, votre formateur a été sélectionné par nos services pédagogiques tant pour son expertise que pour ses qualités pédagogiques et sa volonté de transmettre son savoir-faire.

Comment financer la formation **Marchés publics de travaux** ?

OPCO, POLE EMPLOI, CPF...

En tant qu'organisme de formation s'adressant principalement aux professionnels, nous vous conseillons et nous vous accompagnons dans vos démarches pour la prise en charge en tout ou partie de votre formation .

Nos principaux partenaires sont les OPCO tels que par exemple :

- ▶ [opco.ep](#) pour les salariés d'agences d'architecture.
- ▶ [atlas](#) pour les bureaux d'études et économistes de la construction.
- ▶ [fif.pl](#) pour les dirigeants non salariés en profession libérale.
- ▶ [afdass](#) pour les salariés d'agences de communication, spectacle, production...

Un chiffrage ainsi que les possibilités de financements selon votre opco vous seront adressés par un de nos conseillers en formation.

Les avantages du **présentiel** :

Déplacement dans vos locaux et partout en France.
La formation peut soit se dérouler dans une pièce dédiée soit dans la pièce principale de votre entreprise si sa configuration le permet.

- ▶ meilleure relationnel avec le formateur.
- ▶ meilleure assiduité.
- ▶ temps de formation concentré sur une période donnée.
- ▶ possibilité de former plusieurs personnes simultanément et de manière plus efficace.

Le présentiel permet également plus de proximité avec le

Formation **Marchés publics de travaux** dans vos locaux ou en ligne

Quel format choisir ?

Ces deux formats de formation offrent chacun leurs intérêts pratiques. Chaque participant ayant ses préférences et ses contraintes en matière d'organisation, nous vous garantissons une formation réussie que ce soit en présentiel ou en distanciel.

Ils nous ont fait confiance pour leur formation :

[Voir un échantillon de quelques clients](#)

Nos formations sont réalisables partout en France, à domicile ou sur le lieu de travail.

Formation Paris, Lyon, Marseille, Lille, Nice, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Strasbourg...

Prise en charge par votre OPCO (Atlas, Opco EP, AKto, Afdas, FIF PL...)

Les avantages du **distanciel** :

Il est important d'être équipé du matériel nécessaire à savoir : poste informatique équipé, connexion internet fibre, webcam, micro et casque audio.

Un lien de réunion type Zoom ou Teams sera fourni aux stagiaires directement par le formateur.

- ▶ possibilité d'espacer les séances.
- ▶ nombre de participants plus limité.
- ▶ réduction des frais de déplacement.

Le distanciel permet aussi de participer depuis n'importe quel endroit, favorisant ainsi une meilleure gestion du temps et des

formateur et par conséquent un meilleur relationnel. Les échanges entre les participants sont aussi plus réguliers et plus décontractés.

contraintes personnelles. Les interactions peuvent se faire à travers divers outils collaboratifs, rendant les échanges dynamiques et interactifs.



Centre de formation STAGE'UP

Siège social : 23 rue Antigna 45000 ORLEANS

Siret : 488 346 610 000 30 APE : 8559A N°Existence : 24 45 02361 45

email : contact@stageup.fr

01 47 23 79 72



formation dispensée
PARTOUT EN FRANCE



formation éligible
PLAN DE FORMATION